

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
 ; six mois, 14 ;
 ; un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE-BULLIER et C^o, 26, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFITTE-BULLIER et C^o pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 16 FÉVRIER 1869.

Bulletin politique.

A propos d'une loi sur les chemins de fer, votée par la Chambre des députés de Bruxelles, la question belge est revenue à l'ordre du jour de la presse. Voici ce dont il s'agit : La ligne d'Arlon à Bruxelles est exploitée par une compagnie anglo-française; cette compagnie, suivant l'exemple des chemins de fer du Luxembourg, a proposé une fusion à la compagnie française de l'Est et celle-ci s'est empressée d'y acquiescer. Un projet de traité est intervenu. Mais le gouvernement belge, voyant, à tort ou à raison, un intérêt politique caché sous cet acte commercial et industriel, s'est hâté de demander aux Chambres les moyens de le prévenir légalement; et, dans leur séance de samedi, les députés ont voté un projet de loi qui augmente le pouvoir qu'avait le gouvernement d'approuver ou de rejeter les traités de ce genre.

Ceux de nos journaux qui reçoivent les inspirations officielles, jettent feu et flammes à cette occasion; ils prétendent que M. de Bismark a mené toute cette affaire et que la Belgique se jette dans les bras de la Prusse. Ces gens-là voient Bismark partout. Le tout-puissant ministre, qu'ils adulent et servent naguère avec autant de conscience que de patriotisme, ne leur laisse plus maintenant un instant de repos, il trouble leurs rêves les plus dorés et leur apparaît comme la cause de tous leurs déboires. (Et Dieu sait s'ils sont nombreux !)

Certes, la mesure prise par les pouvoirs belges est profondément regrettable; elle est une atteinte à la liberté de l'industrie et si l'exemple était suivi en France, nos départements-frontières, le Nord tout particulièrement, pourraient s'en trouver lésés dans leurs intérêts; mais il faut reconnaître que nos voisins ont usé d'un droit incontestable. Il est probable aussi que M. de Bismark ne verra pas avec déplaisir le nouvel échec que la France

vient de subir; mais le gouvernement belge a-t-il voulu en cette circonstance affirmer ses sympathies pour la Prusse? Cela n'est pas présumable et pour peu qu'on y réfléchisse, on verra que l'incident qui nous occupe n'est qu'une conséquence nouvelle de la politique équivoque si souvent et trop justement reprochée à l'Empire. Tandis qu'il proteste de son désintéressement, notre gouvernement fait revendiquer dans ses journaux nos frontières naturelles, c'est-à-dire les provinces du Rhin et la Belgique. Le Pays, dont le rédacteur en chef passe pour l'ami particulier du chef de l'Etat, se livre à des attaques presque journalières contre la Belgique, ses institutions, ses hommes d'Etat. Un agrandissement territorial nous est promis dans un avenir relativement prochain, à l'issue d'une guerre heureuse, et pas un démenti officiel ne vient contredire ces affirmations ultra-patriotiques. Il ne faut donc pas s'étonner que le gouvernement belge se soit l'occasion qu'il offre à lui de protester contre des allusions attentatoires à son honneur, d'affirmer son indépendance fondée sur ses traités et sur le droit des gens.

Si cette conduite favorise le jeu de M. de Bismark, la faute en est à ceux qui, pouvant être les arbitres de l'Europe, n'ont su que faire suspecter toutes leurs intentions, servir, par leurs maladresses, les intérêts de leurs adversaires et compromettre le prestige du nom français.

J. P. BOULX.

L'article suivant a été communiqué aux journaux de Lille :

Voici, d'après les renseignements qui nous sont parvenus et à l'exactitude desquels nous croyons pouvoir accorder la plus entière confiance, comment se serait passée l'entrevue qu'ont eue avec M. le ministre du commerce les délégués de la filature de coton de Lille :

L'industrie de la filature étant solidaire de celle du tissage, M. Gressier qui, quelques jours auparavant, avait entendu les fabricants de Roubaix, savait quelle influence fatale exerçait sur la filature la ra-

lentissement du tissage; aussi n'y a-t-il pas eu lieu d'insister longuement sur les souffrances de la filature, tout le monde étant d'accord sur ce point; toutefois, M. le ministre n'a pas dédaigné d'enregistrer le nombre de ceux qui ont succombé, et a écrit, au fur et à mesure qu'ils étaient cités, les chiffres suivants :

En 1849, disaient les filateurs, nous n'étions que 27, nous étions 43 en 1853; l'année dernière, à pareille époque, nous vous faisons savoir que nous n'étions plus que 35, il y a un mois que nous ne restions que 23, aujourd'hui nous sommes 20; combien serons-nous en 1870? que resterait-il de la filature française si l'état de choses actuel était imprudemment prolongé?

« Le gouvernement, disait le ministre, est instruit du malaise de votre industrie, et il en est vivement préoccupé; mais que peut-il faire et que lui demandez-vous? Dénoncer le traité de commerce que vous rendez responsable de la stagnation des affaires, de la ruine de votre industrie, mais la crise américaine, mais les crises financières, alimentaires, les incertitudes politiques vous ont fait bien plus de mal que le traité de commerce dont les Anglais, d'ailleurs, se plaignent autant que vous !

« Si le traité était dénoncé à son expiration, nous nous trouverions en présence des anciennes lois de douane, non abrogées, mais seulement suspendues par le traité; les lois de prohibition, qui donc en voudrait aujourd'hui? Vous ne représentez qu'un département sur quatre-vingt neuf;... beaucoup sont intéressés au maintien de ce que vous voudriez voir changer. Des négociants peuvent avoir entrepris des affaires de longue haleine, à long terme, et c'est le 2 février que vous venez, vous adressant à un ministre en fonction depuis cinq semaines, demander qu'avant le 4 il soit fait des modifications de tarifs qui nécessiteraient des mois entiers de négociations diplomatiques! Mais, Messieurs, vous n'y pensez pas, et vous ne tenez aucun compte des nécessités politiques, des susceptibilités étrangères. Ne savez-vous pas que de la bonne entente entre la France et l'Angleterre dépend la paix de l'Europe! Tout ce que le gouvernement peut faire pour l'industrie, c'est d'apporter tous les soins à assurer la perception des droits établis; ces droits, nous le savons, sont trop souvent privés de leur efficacité par les fausses déclarations, les atteintes de valeur; mais indiquez-nous le remède à ce mal, et nous l'appliquerons. »

En vérité, si nos honorables conci-

lyens n'ont eu à combattre que de pareils arguments, leur tâche a dû être bien facile, et il y a eu lieu de s'étonner de l'insuccès de leur démarche, s'il n'était hors de doute que la cause était jugée avant d'être entendue.

L'existence des faits étant reconnue, pour prouver que la cause d'était le traité de commerce, il suffisait d'ouvrir le livre des douanes et de montrer du doigt nos importations en fils et tissus de coton suivant une marche toujours progressive, tandis que nos exportations décroissent chaque année.

C'est en vain qu'on cherche à expliquer le marasme dans lequel languissent depuis plusieurs années, nos grandes industries textiles par le ralentissement de la consommation intérieure; il est aisé de se convaincre en décomposant les éléments de la production et de la consommation dont l'équilibre règle celui des prix.

Il y a la production intérieure et la production extérieure ou importation.

Il y a la consommation intérieure et la consommation extérieure ou exportation.

Si la production s'accroît, il faut, pour que l'équilibre ne soit pas rompu, que la consommation se développe, et si l'un des deux éléments de la consommation fait défaut, il faut que l'autre y supplée.

Notre production ayant depuis cinq ans et du seul fait de l'importation, augmenté de 14 millions, il faut que notre consommation générale, qui a perdu du côté de l'exportation 37 millions, regagne, du côté de l'intérieur, ces 51 millions auxquels il y a à ajouter 25 millions de lingerie conues qui, au lieu d'être portés au compte des articles en coton, se cachent, on ne sait pourquoi, au chapitre des ouvrages en matières diverses, égarés au milieu des fleurs artificielles, des parapluiers, de la tabletterie, de la biablotterie, etc., etc.

Si la consommation intérieure avait complètement regagné ces 76 millions, l'équilibre maintenu entre la production et la consommation eût maintenu l'équilibre des prix; de ce qu'il n'en est malheureusement pas ainsi, la conclusion qu'on est forcé de tirer est celle-ci : La consommation intérieure s'est accrue malgré les crises politiques, financières et alimentaires, qui, conséquemment, ne peuvent être rendues responsables des souffrances de l'industrie.

Mais son accroissement insuffisant laisse peser, sur la production, des stocks considérables qui forcent l'abaissement des prix; donc les souffrances de l'industrie sont imputables à la cause qui a eu pour

effet la rupture de l'équilibre entre la production et la consommation, le traité de commerce.

Les industries du lin et de la laine accusent les mêmes résultats que celle du coton et l'on voit :

Pour les fils et tissus de lin, les importations s'élever de 17 à 28 millions; les exportations tomber de 41 à 36.

Pour les fils et tissus de laine, les importations s'élever de 39 à 59 millions; les exportations tomber de 353 à 264.

Et le chiffre total de notre commerce spécial en produits manufacturés, de 1861 à 1868, montre un accroissement d'importation de 250 p. c. et d'exportations de 50 p. c.

Voilà ce que disent les chiffres fournis par le gouvernement lui-même; c'était aux chiffres officiels qu'il fallait laisser l'honneur de la première réponse, au ministre du commerce; puis, reprenant un à un, non pas ses arguments, mais ses prétextes, il y avait à lui répondre :

« Mais, M. le ministre, c'est justement pour n'être pas exposé à se trouver, à l'expiration des dix années que doit durer le traité, en présence des lois surannées de la prohibition, c'est pour dissiper le doute et assurer l'avenir qu'on vous demande de déclarer, tandis qu'il est en temps encore, que pendant la dernière année du contrat, vous étudiez si celui qui suivra devra être fait sur les mêmes bases, avec ou sans modifications. Il n'est pas question de tarifs pour le moment, et on ne veut de vous aucun engagement, sauf celui d'examiner. Ne dites pas : il est trop tard; les filateurs de Lille ne vous avaient-ils pas écrit déjà le 12 décembre dernier ce qu'ils vous disent le 2 février? D'ailleurs, depuis votre entrée au ministère, n'est-il passé un seul jour qui ne vous apportât quelque plainte accusant les souffrances de l'industrie? Ne comparez-vous pas vos échecs à ceux qu'il vous les rappelle ?

« Vous n'êtes ministre que depuis cinq semaines; devrions-nous être victimes des changements de ministres? Et la date récente de votre avènement à la haute position que vous occupez ne devrait-elle pas vous conseiller de ne pas contracter un engagement qui règle tous les intérêts matériels du pays, sans faire les réserves qu'on vous demande.

« En quoi seraient compromis les intérêts de ceux qui désirent la continuation du traité de commerce, du moment où vous vous bornez à réserver la faculté de modifier les tarifs s'il y a lieu? Quant à ceux qui auraient négligé de tenir compte dans leurs opérations que le traité conclu

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
du 17 Février 1869.

MADemoiselle DE CHAVAS.

Au commencement de l'année 1795, la diligence faisant le service entre Poitiers et Paris, arrivait dans cette dernière ville par une bruyante matinée de février. Des voyageurs entassés dans ses flancs. Ce furent alors des cris confus, chacun voulant être le premier à ravoir ses bagages; des imprécations contre le froid, le mauvais état des chemins etc., etc.

Pour éviter ce tumulte, deux femmes, venues aussi par le coche poitevin, s'étaient mises à l'écart dans un coin de la cour où l'on était descendu. Silencieuses, elles attendaient patiemment que tous les voyageurs fussent servis, avant de réclamer leurs bagages. Elles étaient en grand deuil, et portaient la coiffe des femmes du peuple du Poitou.

« A qui la valise ? » cria le conducteur en s'élevant vers l'objet mentionné.

La plus jeune des voyageurs s'élança, prit la valise, glissa une pièce d'argent dans la main du conducteur, et faisant un signe d'appel à sa compagne, qui la

rejoignit aussitôt, elles sortirent ensemble de la cour.

« Ce sont bien sûrement encore des el-devant, murmura un homme en les voyant passer. Il faudrait avoir la berlue pour ne pas les reconnaître. Ça vous a une mine fière qui les trahira toujours ! Celles qui étaient l'objet de ces remarques ne s'étaient pas attendues à les écouter. Se tenant par le bras, elles marchaient avec une précipitation craintive, ressemblant les murailles, et ne s'arrêtaient de temps en temps que pour consulter un petit papier, un itinéraire sans doute, tracé d'avance.

Après bien des détours inutiles, après s'être trompées bien des fois de chemin, s'être égarées dans ce labyrinthe de rues et de ruelles qui faisaient de l'ancien Paris un dédale presque inextricable pour les malheureux étrangers, les deux femmes arrivèrent enfin à la rue Châperie. Elles s'arrêtèrent devant une maison d'assez mesquine apparence, et, timidement, demandèrent au boutiquier assis à son comptoir, si c'était bien là qu'habitait la citoyenne Gaiusis.

Sur sa réponse affirmative et guidées par ses bienveillantes indications, elles traversèrent la cour, gagnèrent le corps de logis du fond, entrèrent dans l'allée sombre, gravirent quatre étages et frappèrent à une petite porte.

Un pas lent se fit alors entendre dans l'intérieur de l'appartement; la porte fut légèrement entre-bâillée; mais à peine la personne qui l'avait ouverte aperçut-elle les visages qu'elle poussa une exclamation étouffée, se recula pour laisser le passage libre, et avec toutes les marques du respect introduisit les deux femmes

dans sa demeure.

« Ah ! madame la marquise, dit-elle en donnant un libre cours à son émotion, et en baissant avec ardeur la main que la plus âgée des voyageuses lui tendait. Se peut-il que je vous revois ainsi ! et mademoiselle Gabrielle aussi ! Qui jamais aurait pu croire que vous passeriez par des jours pareils ? Que Dieu et saint Hilaire nous protègent, et punissent les gueux... »

« Chut, chut, Péronille, fit la marquise à voix basse, n'oublions pas que souvent les murs ont des oreilles. Soyons prudentes, n'oprez sûreté l'exige. Hélas ! le malheur nous a trop appris combien cela est nécessaire.

« Oh ! oui certes, dit Péronille, nous aurions pu peut-être... ah ! si M. le marquis avait voulu !... »

« Il est mort pour ne pas renier son Dieu et son Roi, interrompit la marquise en sanglotant. Ce n'est pas lui qui est à plaindre ! Il a fini de souffrir au moins ! Il y a des moments où j'ai regretté de ne pas avoir partagé son sort.

« Oh madame ! fit Péronille, d'un ton de respectueux reproche. Et mademoiselle Gabrielle ? »

« C'est vrai, ma bonne Péronille, j'ai tort et tu as raison. Mais c'est que, vois-tu, ma croix est bien lourde. Mais n'importe, il faut la porter avec courage. J'en aurai, s'il plaît à Dieu. Tu as reçu mes instructions, n'est-ce pas ? Tu nous attendais ? As-tu pu nous découvrir un réduit bien tranquille ? »

« Pardonnez-moi, madame, mais je ne l'ai pas même cherché. Il m'a semblé que vous seriez encore mieux ici que partout ailleurs. »

« Et toi ? »

« Oh je trouvais bien à me cacher. Il y aura assez de place pour trois. Si vous voulez bien me le permettre, je dirai que vous êtes mes parentes.

« C'est très bien, j'accepte ton offre; mais as-tu songé au moins au travail ? nous en procurer ? Il nous est absolument nécessaire. Voilà tout notre fortune, aujourd'hui elle en indique du doigt la valise avec un geste mélancolique.

« Ne vous inquiétez pas de cela. Tant que j'aurai mes deux bras, jamais madame et mademoiselle de Chavas ne manqueront de rien. Vous voir réduites à être des ouvrières ? jamais ! »

« Ma bonne Péronille, tu es donc restée toujours la même ? »

« Eh ! Madame, puis-je oublier que je suis née dans votre château; que j'y ai mangé votre pain; que tout ce que j'ai possédé, dans ma vie, c'est à vous que je le dois ? Non, non, ma mémoire et mon cœur sont d'accord. Ma chère maîtresse, tout ce qui est ici vous appartient.

Mme de Chavas pressa contre son cœur et embrassa la fidèle et généreuse servante.

Pendant cette conversation, à laquelle elle n'avait pris aucune part, Gabrielle était restée le visage caché dans ses mains. Elle paraissait évanouie sous le poids de la fatigue et du chagrin. Terrifiée par les terribles scènes de mortures et de dévastations qu'elle avait passées devant ses yeux; ayant perdu à la fois son père, mort sur l'échafaud, sa fortune, sa position dans le monde; obligée de fuir, de se cacher pendant plusieurs mois avec sa mère, l'angoisse pouvait certes bien avoir dépassé la mesure de ses forces.

« Du reste, c'était presque encore une

enfant blonde et riante. Gabrielle avait à peine quatorze ans.

Habitée au lerc, à l'opulence, au studio d'une demeure seigneuriale, à être entourée de gens dévoués à leur service, Mme de Chavas ne pouvait se résigner à lui par sa tomber au désespoir et à la misère. Sa Dieu, qui suit mené le vent à la robe tondue, ne leur en envoye la suite Péronille. Crée à elle, bien des épreuves étaient émoussées.

Trop Père pourrait pour conspuer à tout accepter de Péronille, la marquise avait voulu prendre sa part de travail; seulement, son amour-propre, assez châtouillé, s'accommodait mieux de gagner son pain au secret. Péronille avait sa part elle toute les corvées pénibles.

La maîtresse de Chavas avait été très grande durant les premiers temps de son séjour à Paris.

L'exiguë et la laideur du logis, la nourriture plus que frugale, la modicité des ressources, la nécessité de conserver, en partie du moins, les vêtements et les atours des gens du peuple, par mesure de prudence; car, bien que les mauvais jours de la terreur n'eussent pas, les esprits étaient loin d'être rentrés dans la bonne voie, tout cela lui avait paru très dur à supporter.

Mais la jeunesse en elle de prodigieuses ressources pour vaincre le souci. Gabrielle en fit l'expérience; elle finit par accepter bravement sa situation; il est vrai de dire aussi qu'on s'efforçait de la lui rendre aussi douce que possible. Sa mère et Péronille étaient toujours là,